



LETTRE OUVERTE A LA DIRECTION GENERALE

Madame Véronique GOUTELLE
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar Niemeyer
94800 VILLEJUIF

Madame la Directrice des Ressources Humaines,

La loi « Pouvoir d'Achat » ainsi que la Loi de Finances Rectificative pour 2022 publiées au Journal Officiel du 17 août dernier permettent aux salariés de notre entreprise de bénéficier de mesures exceptionnelles de soutien pour faire face à la crise que traverse notre pays.

Certaines de ces mesures entrent dans le cadre de vos prérogatives :

- **Attribution d'une Prime de Partage de la Valeur, ex prime PEPA pouvant atteindre 6 000€**
- **Rachat de jours de RTT, qui s'applique aux journées ou demi-journées acquises entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025**

A ce titre, je vous demande d'ouvrir le plus tôt possible des négociations afin que toutes les parties intéressées puissent proposer un accompagnement fort à l'ensemble de nos collègues.

D'autre part, au vu de la flambée des coûts de l'énergie, je vous demande dans le cadre de la prochaine négociation annuelle obligatoire d'entreprise **d'augmenter la participation employeur à un minimum de 3€ par jour de télétravail.**

C'est à la qualité de son dialogue social et de son accompagnement que le Personnel reste attaché à son Entreprise : sachant que vous partagez ce point de vue, j'espère que vous pourrez satisfaire aux demandes que je vous remonte depuis la France entière.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice des Ressources Humaines l'expression de mes meilleures salutations.

Madame Souad MECIRDI
Elue UNSA au Comité Social et Economique Central (CSEC).